

BONNES PAGES

Nous nous proposons dans cette **rubrique** de publier un certain nombre de textes et de documents d'origines diverses qui, à propos des **différents aspects** de la lecture, ont un **intérêt documentaire et informatif** certain parce qu'ils présentent des recherches, des expériences ou des pratiques intéressantes ou parce qu'ils abordent des sujets **peu ou pas traités** dans notre revue ou encore parce qu'ils exposent une **réflexion**, une position, un point de vue **originaux**.

DIDACTIQUE ET PÉDAGOGIE

Pierre PARLEBAS

Dans les textes et les propos traitant d'éducation, le terme de "pédagogie" a disparu. Il n'est plus question que de "didactique". Ce changement dans le vocabulaire reflète-t-il l'irruption d'une science nouvelle dont les apports relègueraient la pédagogie au rang d'archaïsme ?

Ou alors, quelle signification socio-politique accorder à ce phénomène ? Nous reproduisons ci-après un extrait d'un article de Pierre PARLEBAS, professeur à l'Université Paris V (UER des sciences sociales), intitulé **Didactique et logique interne des activités physiques et sportives** et paru dans le n°228 (mars-avril 1991) de la revue E.P.S.*

Cette réflexion de l'auteur sur la didactique "*méthodologie finalisée par des options normatives*" à propos de l'éducation physique est aisément transposable dans le domaine de la lecture.

* nous remercions Pierre PARLEBAS et la rédaction de la revue E.P.S. de leur aimable autorisation de le reproduire. Le titre est de notre rédaction.

L'historien qui, dans quelques décennies, se penchera sur les écrits actuels de l'éducation physique, ne pourra manquer d'être étonné. Depuis une dizaine d'années en effet, observera-t-il, tant dans les revues ou les ouvrages que dans les textes officiels ou les sujets d'examens, les enseignants croulaient sous une avalanche déclenchée par un mot. Ils ne mouraient pas tous mais tous étaient frappés. Ce mot qui répand la terreur - la didactique, puisqu'il faut l'appeler par son nom - était devenu le point de passage obligé de toute réflexion.

Les enseignants étaient-ils condamnés à devenir malades de la didactique ?

Et pourquoi pas ? s'interrogera notre historien. Lorsqu'un phénomène nouveau surgit, n'est-il pas normal que place lui soit faite ? C'est précisément là que le bât blesse : s'agit-il vraiment d'un phénomène nouveau ?

Au-delà des présentations nouvelles, ce déluge de textes rappelle de nombreux souvenirs à notre historien qui y reconnaît maints propos anciens, longuement développés dès les débuts de l'éducation physique. La didactique apporte-t-elle des idées neuves ou ne fait-elle que véhiculer des redites masquées par un changement de vocabulaire ? Dans cette ascension fulgurante, le concept "didactique" tend manifestement à prendre la place de celui de "pédagogie". Qu'en est-il ? Peut-on définir ce que représente cette notion, de façon claire et distincte ? Enfin, se dit notre historien, cette percée en force, par son ampleur même, possède un sens qui déborde sans doute le strict aspect éducationnel pour revêtir une dimension sociopolitique. Quelle est donc la signification latente de cette débauche didactisante ?

On observe autant de définitions de la didactique que d'auteurs qui en parlent. Le grand point d'accord de ces auteurs est dans le constat commun qu'ils ne sont pas d'accord sur la signification du terme ! À vrai dire, le mot est très ancien puisqu'on le retrouve dès le 16^{ème} siècle, mais il n'était que rarement employé dans les textes de langue française. Ainsi, dans cette revue "Éducation Physique et Sport", on n'en décompte que très peu d'occurrences lors des années 50 et 60 ; il y fait une apparition remarquable dans les années 70 pour devenir franchement envahissant au cours de la décennie 80.

Cette recrudescence d'emploi est associée à un changement de sens. Entre didactique et pédagogie est actuellement opérée une sorte de permutation, de renversement de signification. Alors que la didactique était habituellement considérée comme incluse dans la pédagogie, on pousse désormais à inverser le schéma. La didactique accéderait au statut de science, spéciale ou générale, au statut de théorie englobant la pédagogie. Elle deviendrait ainsi une science ou une méthodologie de l'acte d'enseignement et de l'acte d'appropriation des connaissances. Certains, encore plus ambitieux, l'érigent en étude du fonctionnement du système de transmission des savoirs disciplinaires (J. COLOMB).

Dans ces acceptions, la didactique devient un corps de connaissances qui traite de tous les processus s'accomplissant au cours des situations d'enseignement. Nombre de ces auteurs la considèrent comme une discipline surplombante c'est-à-dire comme une métadiscipline qui éclaire toutes les autres (une "didaxologie", dira E. de CORTE par exemple¹. D'autres conviennent au contraire qu'on dénombre autant de didactiques que de disciplines. Science ou méthodologie, discipline spéciale ou discipline générale ? La confusion est extrême. En ce maquis inextricable, il semble bien difficile de s'y reconnaître.

Dans une étude approfondie consacrée à **La didactique de l'éducation physique**, Pierre ARNAUD a bien souligné l'artifice qui serait censé conférer au mot " *un pouvoir magique : celui de donner un sens nouveau (mais non explicité) à des pratiques anciennes*"². Abordant lui aussi ce thème dans son original **Essai d'anthropologie humaniste : l'éducation physique et sportive en France**, Claude PREVOST n'est pas dupe qui se montre lucidement réservé face aux débordements didactiques³.

En quoi consiste donc l'innovation didactisante annoncée à grand fracas ? Dans le remplacement du mot "pédagogie" par celui de "didactique" ? L'affirmation péremptoire de l'existence d'une superscience qui régulerait les autres disciplines ? Le durcissement des stratégies d'intervention selon l'optique des techniques de management (planification, opérationnalisation, évaluation) ? Les enseignants sont décontenancés ; on leur annonçait une approche novatrice et ils ne perçoivent qu'un tour de passe-passe.

À quelles conditions un réel changement pourrait-il être légitime et devenir crédible ?

Il y faudrait une élaboration théorique nouvelle. Des concepts inédits, une analyse épistémologique innovante, une façon neuve d'envisager son objet (comme cela s'est produit en linguistique ou en physique par exemple) peuvent justifier un bouleversement des contenus ou des processus d'enseignement. Prétendre innover en éducation physique sans proposer une théorie novatrice de la motricité et de la personne agissante revient à courir après une

¹ De CORTE E. et collaborateurs. **Les fondements de l'action didactique**. Bruxelles. Éd. A. de Boek. 1979.

² ARNAUD Pierre. *La didactique de l'éducation physique* in **La psychopédagogie des activités physiques et sportives**. p.217-277. Toulouse. Éd. Privar, 1985

³ PRÉVOST Claude. **L'éducation physique et sportive en France. Essai d'anthropologie humaniste**. Paris, PUF, 1991

chimère.

Il y faudrait aussi des résultats empiriques convaincants, des données scientifiques probantes. Quels sont les apports expérimentaux du courant didactisant ? On les chercherait en vain. On constate un placage sur l'éducation physique d'un ensemble d'éléments empruntés à d'autres secteurs : psychologie cognitive (perception, décision, représentation), enseignement programmé (décomposition des tâches, programmation), procédures expérimentales (observation des comportements, grilles, indicateurs), le tout encadré par des techniques de management (objectifs ciblés, planification, opérationnalisation, évaluation). Une grande partie de ces textes se présente comme une compilation de travaux de différents auteurs, un amalgame d'emprunts, pas toujours reconnus, à des recherches dont ils reprennent certains résultats et certains concepts sans les remettre en contexte. Opérationnalisation, conduite motrice, pratiques sociales, logique interne, évaluation, que d'abus ne commet-on pas en votre nom !

Peut-on définir la didactique ?

Si une quantité non négligeable de discours didactisants paraissent emphatiques et bien peu contrôlés, une démarche fort intéressante se dégage cependant de certains textes : tenter de fonder l'intervention enseignante sur des données issues de l'observation et de l'expérimentation. Voilà sans doute l'axe fécond de certaines tentatives didactiques: développer une démarche expérimentale d'analyse des situations d'enseignement. Nous y associerons l'intérêt de certaines études conceptuelles riches d'implications: ainsi par exemple, du concept de "transposition didactique" proposé par Y. CHEVALLARD⁴. Certes, le phénomène est banal et constitue depuis des décennies la base de la formation professionnelle des enseignants, et notamment des instituteurs : toute leçon de calcul, d'histoire ou de géographie est conçue comme un traitement des savoirs scientifiques qu'il convient de rendre accessibles aux apprenants (comment passer du paysage à la carte, par exemple). Cependant, l'étude fine des différentes étapes de ce traitement menée par CHEVALLARD éclaire de façon remarquable les démarches de l'enseignant et celles de l'enfant. Constatons cependant que tous ces types d'étude existent bel et bien depuis longtemps sous les noms de pédagogie expérimentale et d'analyse épistémologique.

La notion de didactique serait-elle donc dénuée de tout intérêt ? Nous ne le pensons pas, à condition d'éviter les dérives. En premier lieu, il nous semble impératif d'envisager séparément le point de vue particulier de chaque discipline : nous parlerons ici de la didactique de l'éducation physique et non de la didactique des sciences, ce qui est tout autre chose. En second lieu, la didactique ne nous semble pas pouvoir être définie comme une science, mais comme une technologie au mieux comme une méthodologie finalisée par des options normatives. Enfin, la didactique ne contient pas la pédagogie au titre de sous-domaine, mais c'est la pédagogie qui englobe la didactique en lui assignant ses propres projets.

Peut-on essayer de préciser le sens de cette notion qui donne lieu à tant de controverses ?

Nous définirons la didactique comme l'organisation des contenus et des procédures d'enseignement qui prend corps dans des situations d'apprentissage, éventuellement

⁴ CHEVALLARD Yves. *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble. La pensée sauvage, 1985.

hiérarchisées, organisation qui dépend des objectifs et des stratégies pédagogiques adoptés dans la discipline considérée. Elle se traduira par des programmes, des programmations, des réseaux de séquences d'enseignement et de "progressions" variées. Elle peut être saisie à plusieurs niveaux: celui de la nation par exemple, celui de l'établissement, celui de la classe, niveaux qui prennent en compte d'une façon de plus en plus fine les conduites des élèves et les conditions réelles du contexte d'intervention.

Dans cette perspective, la didactique n'est pas une science, mais l'agencement des situations d'enseignement, soumis aux exigences du projet pédagogique. Bien entendu, cette organisation gagnera beaucoup à s'entourer d'éclairages scientifiques. Il convient d'optimiser l'acte d'enseignement, c'est-à-dire d'obtenir les effets les plus conformes possibles aux attentes. Et pour cela, qui nierait les précieux apports de la physiologie, de la linguistique de la psychologie cognitive ou de l'analyse des institutions ? Ne revient-il pas à une pédagogie expérimentale de mener des recherches ciblées et de recueillir des résultats débouchant sur des procédures d'enseignement efficaces ?

En revanche, nous ne voyons aucune raison sérieuse d'adopter le renversement de sens précédemment signalé. En éducation physique par exemple, la première question que doit se poser l'enseignant n'est pas : "*Comment enseigner la boxe?*" mais : "*Dans telles conditions, faut-il enseigner la boxe ?*" On ne passe au "comment" qu'après avoir répondu affirmativement au "faut-il le faire ?" c'est-à-dire au "pourquoi ?" qui est de l'ordre des valeurs et non de l'ordre des données scientifiques. La réponse qui déclenche le processus d'enseignement ne peut relever d'une simple technologie opératoire. Toute intervention éducative repose sur des finalités indépendantes des procédures didactiques. Ne nous laissons pas aveugler par la superbe des technologies managérales : les choix normatifs ne sont pas de leur ressort.

Le domaine de la réflexion qui prend en compte les finalités, les objectifs, et qui envisage leur mise en œuvre dans différents contextes, est habituellement nommé "la pédagogie". Il nous semble raisonnable de garder ce terme dans son acception ratifiée par des milliers de textes : une pratique d'intervention explicite, soutenue par une étude théorique, recherchant une influence dans le sens des valeurs choisies. La pédagogie embrasse donc l'ensemble des variables des situations éducatives, les facteurs institutionnels tout autant que les éléments de contenu, les procédures d'intervention tout autant que la dynamique relationnelle des personnes et des groupes en présence. Ce sera dans les modalités de mise en œuvre et dans l'organisation des contenus que la didactique pourra intervenir de façon fructueuse. Cependant, là encore, cette dernière dépendra d'une réflexion plus profonde relevant de la nature de son objet, si l'on choisit d'enseigner les sports collectifs, quel contenu retenir : des gestes, des techniques, des systèmes de jeu, des principes d'interaction stratégique, des structures d'action motrice ? Mais dans ce cas, de quel objet parle-t-on ? Si par exemple on oriente son analyse sur les rapports corporels des joueurs à l'espace, au ballon ou à autrui, sur leurs conduites motrices d'anticipation, sur leurs stratégies d'interaction praxique, c'est donc que l'on s'est donné un objet de référence précis : l'action motrice. Et dans ce cas, l'élaboration didactique devient évidemment dépendante même si elle ne l'avoue pas ou si elle ne s'en rend pas compte d'une théorie de l'action motrice.

La didactique de l'éducation physique, branche de mise en œuvre de la pédagogie, est liée à une analyse de l'objet spécifique de l'éducation physique et des mécanismes d'influence qui peuvent s'exercer sur lui. La nature originale de cet objet va prédéterminer les contenus: selon qu'il s'agira d'une pratique motrice automatisée, tel le saut à la perche, ou une pratique de

prise de décision motrice, comme la planche à voile, d'une pratique en isolé ou d'une pratique en équipe, toute la structuration des contenus en sera affectée, Vouloir calquer la didactique de l'éducation physique sur celle d'autres disciplines, telles les mathématiques par exemple, dénote une étonnante méconnaissance de la spécificité des activités physiques et sportives.

Ainsi envisagée, la didactique de l'éducation physique détient une importance indéniable : c'est elle qui autorise une mise en œuvre pertinente permettant aux objectifs de prendre corps. Il semble donc souhaitable d'approfondir les ressources de ses multiples stratégies instrumentales. Cet intérêt indiscutable lui confère-t-il un brevet de nouveauté et justifie-t-il le déferlement des textes didactisants la dernière décennie ?

Pierre PARLEBAS

1 De CORTE E. et collaborateurs. *Les fondements de l'action didactique*. Bruxelles. Éd. A. de Boek. 1979.

2 ARNAUD Pierre. *La didactique de l'éducation physique* in *La psychopédagogie des activités physiques et sportives*. p.217-277. Toulouse. Éd. Privar, 1985

3 PRÉVOST Claude. *L'éducation physique et sportive en France. Essai d'anthropologie humaniste*. Paris, PUF, 1991

4 CHEVALLARD Yves. *La transposition didactique. Du savoir savant au savoir enseigné*. Grenoble. La pensée sauvage, 1985.